

# 677

# Domaine public

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 677 24 mars 1983  
Vingtième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 55 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
François Brutsch  
Francine Crettaz  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
Blaise Rostan  
Victor Ruffy

Point de vue:  
Jeanlouis Cornuz

## Pour quelques millions

*Le débat — parlement, presse, radio-TV — sur l'initiative socialiste visant à contrôler les banques contribue largement à enrichir le sottisier politique.*

*Il faut dire que l'arsenal des arguments a été préparé de longue date, tout comme l'image de marque des banques a été reprise après Chiasso, polie semaine après semaine dans les pages publicitaires de l'Union de Banques Suisses.*

*Pour mémoire, quelques-uns des slogans assésés, aussi subtils que les préceptes du Livre du soldat.*

*L'initiative est inutile, elle enfonce des portes ouvertes: les banques après l'affaire de Chiasso, ont pris les mesures qui s'imposent et la législation sera complétée, c'est prévu. A-t-on jamais vu une campagne publicitaire d'une ampleur telle pour un projet sans objet?*

*L'initiative crée une discrimination entre salariés et indépendants puisque ces derniers, seuls, faute d'un certificat de salaire, devront accepter l'œil du fisc dans leur compte en banque.*

*Si vous n'êtes pas ému par cette manière de voir, essayons autre chose: l'initiative porte une atteinte intolérable à la sphère privée. Le fisc voyeur, traquant revenus et fortunes, n'est-ce pas pire encore que l'obsédé tentant de surprendre quelques bribes de la vie intime de son voisin?*

*Reste l'argument massue, celui qui dans la conjoncture actuelle ne peut manquer de faire mouche: l'initiative va tuer la poule aux œufs d'or. On*

*appréciera au passage l'éventail des moyens de défense qui vont de l'initiative coup d'épée dans l'eau — les socialistes et les syndicats sont de petits rigolos qui perdent leur temps et le nôtre — à l'initiative criminelle — les socialistes et les syndicalistes n'hésitent pas à mettre en péril le secteur le plus florissant de notre économie. Voilà pour le fond.*

*La manière n'est pas plus glorieuse. Au Conseil national, dans les médias, on a lu, vu et entendu des opposants mornes et sans imagination, l'esprit critique éteint, répéter en chœur l'antienne composée par les banques et consciencieusement apprise.*

*Imaginons que chaque grande banque mette un million de francs dans la bourse commune, plus quelques bricoles pour les établissements plus modestes. On arrive facilement à un budget de cinq à six millions pour la campagne de votation. Comparée aux bénéfiques réalisés en 1982 par le secteur bancaire, cette somme est dérisoire, imperceptible. Dans la perspective d'une votation populaire, elle est impressionnante, et elle impressionnera.*

*Face à ce pouvoir, on cherche en vain le contre-poids. Pas un parlementaire bourgeois courageux, pas un grand journal d'information, pas un journaliste «économique» qui puisse mener une campagne de longue haleine. Le temps est au garde-à-vous, le doigt sur la couture du pantalon.*

*Et pour quoi cette mobilisation générale? Pour une initiative minimale, qui d'emblée a pris la forme d'un compromis bien helvétique, question de marquer le coup, au moins symboliquement, après le scandale de Chiasso. Mais Chiasso est bien loin, et la situation économique présente guère réjouissante. Les banques ont dit «non»: le débat n'aura pas lieu. Un point, c'est tout.*

J. D.

## En hommage à Pierre Mauroy

Citation à l'ordre du jour: Victor Hugo.

Pour M. Pierre Mauroy, maire de Lille, en hommage.

(Le texte qui suit est celui d'un discours que Hugo se proposait de prononcer à la Chambre française sur la misère. Le coup d'Etat de Louis-Napoléon l'en empêcha.)

*Les caves de Lille.*

«La première cave où nous nous sommes présentés est située Cour à l'Eau, n° 2. Je vous dis l'endroit. Bien que la porte fût toute grande ouverte au soleil depuis le matin, car c'était une belle journée de février, il sortait de cette cave une odeur tellement infecte, l'air y était tellement vicié que, sur sept visiteurs que nous étions, nous ne fûmes que trois qui pûmes y descendre.»

Nous trouvâmes dans cette cave au pied de l'escalier une vieille femme et un tout jeune enfant. Cette cave était si basse qu'il n'y avait qu'un seul endroit où l'on put s'y tenir debout, le milieu de la voûte. Des cordes sur lesquelles étaient étalés de vieux linges mouillés interceptaient l'air dans tous les sens. Au fond il y avait deux lits, c'est-à-dire deux coffres en bois vermoulu contenant des paillasses dont la toile, jamais lavée, avait fini par prendre la couleur de la terre.

Pas de draps, pas de couvertures.

Je m'approchai d'un de ces lits et j'y distinguai dans l'obscurité un être vivant. C'était une petite fille d'environ six ans qui gisait là, malade de la rougeole, toute tremblante de fièvre, presque nue, à peine couverte d'un vieux haillon de laine; par les trous de la paillasse sur laquelle elle était couchée, la paille sortait. Un médecin qui nous accompagnait me fit toucher la paille. Elle était pourrie.

La vieille femme, qui était la grand-mère, nous dit qu'elle demeurait là avec sa fille qui est veuve et deux autres enfants qui reviennent à la nuit; qu'elle

et sa fille étaient dentellières; qu'elles payaient dix-huit sous de loyer par semaine, qu'elles recevaient de la ville tous les cinq jours un pain, et qu'à elles deux elles gagnaient dix sous par jour (...).

Telle était cette cave.

Messieurs, six créatures humaines, deux femmes et quatre enfants, vivent là!

Ah! je vous le dis avec désespoir, car vous savez bien que je veux comme vous la fin des choses violentes, mais il faut bien que je vous le dise, cette malheureuse mère en haillons que j'ai vue dans les caves de Lille entourée de ses six enfants agonisant de dénuement, cette misérable vieille femme amai-

grie par la fièvre et par la faim, gisant muette et accablée sur le pavé, si faible que sa main pouvait à peine se tendre pour l'aumône qu'on lui offrait, savez-vous, au jour venu, à l'heure marquée, elle se lèvera, elle grandira brusquement, elle deviendra spectre et géant, ce sera la figure même, la figure lamentable de la misère, elle saisira dans ses bras devenus tout à coup formidables et terribles, votre ordre légal, votre ordre social, vos gouvernements, vos hommes d'Etat, tout ce vieux monde, et elle vous dira avec une voix qui sera comme le tonnerre: «Reconnaissez-moi, je m'appelle Révolution!»

J. C.

### GENÈVE

## Images électorales

27 mars 1983. Elections municipales à Genève. Dans les quartiers, les affiches sont bien alignées sur leurs cadres de métal. Occasion renouvelée de saisir d'un coup d'œil le message politique des partis, le dit et le suggéré.

*Démocrate-chrétien: le carré orange emplit l'affiche; au-dessus, comme écrasé, le slogan «des idées, des actes». Y en a-t-il trop, ou trop peu, pour qu'ils soient mentionnés? Ou plus simplement, le PDC laisse-t-il aux citoyens le soin de projeter leurs désirs sur le parti du «centre dynamique»?*

*Libéral: fenêtre ouverte sur le jardin, arbre en fleurs, famille heureuse, au fond, Genève en forme d'image d'Epinal. La couleur est annoncée, franchement: c'est à une petite frange de privilégiés que s'adressent les libéraux. «Pour qu'il fasse bon vivre dans nos communes.» La force d'attraction du coin de terre et de la villa bien à soi est telle qu'il ne fait guère de doute qu'au soir des élections, le cercle de famille se sera agrandi.*

*Radical: «la bonne équipe» en légende d'un bulletin de vote rempli avec les candidats du parti. Pas très visuel. Les radicaux misent-ils tout sur leur animal mascotte, le castor, pour attirer les suffra-*

*ges? C'est vrai que la bestiole a les dents longues. Socialiste: mère et fils à vélo, radieux, habillés à la mode de printemps. Séguéla, le publicitaire des socialistes français, n'est pas loin. A distance, ou pour un regard distrait, il pourrait bien s'agir de l'offensive de PKZ, pour son prêt-à-porter. Attention, camarades, prendre un enfant sur la barre d'un vélo est dangereux et punissable!*

*Parti du travail: les communistes prennent de la hauteur; ils nous offrent une vue aérienne du canton. Mais quand ils nous disent «Avec vous», on a l'impression que c'est de très loin.*

*Vigilance: une porte entrouverte, un énorme pied chaussé de basket qui s'introduit, des ombres de personnages inquiétants à l'arrière-plan. Saisissant raccourci pour signifier le jeune squatter, l'étranger, le réfugié. Le citoyen peut-il vraiment croire que le petit Suisse en bredzon et capet sera capable de refermer la porte?*

*Parti socialiste ouvrier: pas d'images, des phrases seulement. L'affiche la plus drôle (involontairement). «Assez parlementé», proclament les trotskistes. Que veulent-ils faire d'autre au Conseil municipal?*

*Parti écologiste: un grand «é» souriant et vert au spray. L'idée est intéressante. Le nouveau parti cherche-t-il sa clientèle chez les «marginiaux»? Ou plus simplement reprend-il le coup publicitaire de «La Suisse», orchestré par McCann-Erickson SA?*

## Loi scolaire: le PDC a passé par là

*Le Grand Conseil valaisan est en session, cette semaine, pour examiner un projet de loi sur l'Instruction publique. Un sujet de taille, mais finalement corseté par le Parti démocrate-chrétien au long d'un processus législatif (avant-projet, consultation des «milieux intéressés» et projet) qui laisse un goût amer à tous ceux et toutes celles qui avaient cru, avant l'étape parlementaire, que le Valais pourrait là réussir quelque chose, «une amorce de démocratie», comme l'écrit le Mouvement populaire des familles dans le dernier «Monde du Travail» de l'année dernière. Quelques notes, pour comprendre le travail des députés valaisans.*

En 1973, le Valais se mettait à l'heure du cycle d'orientation à l'exemple de Genève. Or, cette structure a très tôt révélé ses lacunes: sélection précoce et cloisonnement de fait entre les sections A et B (les meilleurs et les autres).

Avec l'arrivée à la tête du Département valaisan de l'instruction publique (DIP) d'un minoritaire politique (Bernard Comby, radical), décision a été prise de réviser totalement la loi sur l'Instruction publique (LIP) du 4 juillet 1962. La «Commission des 29» constituée à cet effet se met au travail dès juillet 1981. La publication de l'avant-projet à fin mars 1982 est suivie d'une large consultation des milieux intéressés: plus de 65% des parents et associations se déclarent globalement satisfaits. En octobre, le projet de loi est terminé.

Et voici les sentiments ressentis à la lecture de ce

projet par tous ceux qui, l'espace d'un été, avaient cru à une (r)évolution possible du système scolaire.

Déception, puisque toutes les innovations intéressantes du texte des «29» sont bannies du projet. Ainsi, par exemple, de la notion de pédagogie différenciée (cours d'appui pour l'élève en difficultés et d'ouverture pour l'élève doué), du tronc commun pour la première année du cycle d'orientation. Déception aussi de constater que la volonté d'ouverture de l'école, avec une plus large place aux parents et associations, se retrouve freinée. Entre autres.

Perplexité, car beaucoup s'interrogent sur le processus politique qui a permis de passer d'un avant-projet recueillant l'appui des milieux consultés à un projet beaucoup plus restrictif.

### LA REPRISE EN MAIN

Et en effet, que s'est-il passé? Des querelles partisans d'abord: en septembre 1982, le Parti démocrate-chrétien se réunit et descend en flèche l'avant-projet: «... il faut que le groupe démocrate-chrétien du Grand Conseil montre que c'est lui, en parti majoritaire, qui décidera de l'école de demain», déclare Pierre Moren, son président. La proposition «radicale» de B. Comby trouve là sa première limite...

Mais surtout s'est imposée l'importance de l'enjeu.

L'école — faut-il le rappeler? — est un chaînon important de la socialisation de l'enfant, un chaînon que l'Etat peut maîtriser. Y toucher est toujours audacieux et le Valais n'est pas le premier canton à en faire l'expérience.

Comment interpréter ce débat crucial au Grand Conseil valaisan? Les divisions partisans ne seront sans doute pas les seules à se faire jour. Se

révéleront les tendances régionales: le problème de l'école n'est pas ressenti partout de la même manière; l'expérience du cycle d'orientation s'est révélée moins négative dans le Haut-Valais que dans le Bas (le groupement de la population de montagne s'était montré satisfait de l'avant-projet qui prenait en compte ses intérêts).

### EN ATTENDANT LA PROCHAINE REVISION

C'est donc finalement sur un texte sans saveur que les députés valaisans devaient se pencher. Cela n'excluait pas d'emblée quelques accrochages, mais sans plus; avec quelques accrochages prévus sur des points de moindre importance, des questions formelles (semaine de cinq jours, par exemple). Un pari? Un dénominateur commun risque bien de manquer à toutes ces fractions réunies, dénominateur qui ne peut être que la fonction même de l'école: «former et épanouir des enfants et des jeunes capables de s'assumer dans une société en constante évolution» (conclusion du message accompagnant le projet de loi).

Pas de quoi se réjouir, à l'heure où nous écrivons, où rien n'a encore filtré des débats. Et pourtant, comme tous les projets de loi, celui-ci aura eu le mérite de faire parler de lui. Des parents se sont réunis par quartier pour en discuter. Des lettres ont été adressées aux députés de la part de la Fédération des associations de parents du Valais romand et de diverses associations (MPF, Communauté «Etre solidaires», associations des parents italiens et espagnols,...) regroupées, pour les rendre attentifs aux lacunes du projet.

C'est ce terrain-là qui est intéressant et mérite d'être retenu, car c'est lui qui prépare le changement nécessaire, sur le terrain, de l'attitude vis-à-vis de l'école. Changement qu'une prochaine loi ne fera que confirmer dans plusieurs années. Au mieux.

## La SSR sera mise au pas

*Après le Conseil des Etats, le Conseil national approuve l'introduction précipitée d'une autorité d'examen des plaintes en matière de radio et de télévision. Gare aux journalistes et autres porte-parole qui, désormais, devront se justifier devant une autorité de sages et même devant le Tribunal fédéral en dernière instance!*

*Malgré le baroud d'honneur de J.F. Aubert au Conseil des Etats, de A. Magnin et A. Gerwig au Conseil national pour surseoir à l'entrée en matière afin de laisser quelques chances au projet d'article constitutionnel sur la radio et la télévision, rien n'a pu freiner l'ardeur du Parlement à contrôler un secteur clé de l'information.*

*En l'absence de base constitutionnelle et malgré l'avis négatif (il est vrai de plus en plus voilé) du Conseil fédéral, le Parlement aura donné suite à la motion Guntern au mépris d'une réglementation saine que seule une loi aurait pu offrir.*

### UNE SEULE BÉQUILLE

*Voilà plus de cinquante ans que le régime de la radio, puis de la télévision, s'appuie sur la seule béquille du monopole technique de la Confédération en matière de postes et de télégraphes. A plusieurs reprises et par le moyen d'interventions parlementaires, pour la majorité socialistes, le Parlement a demandé l'insertion d'un article constitutionnel sur le sujet. Premier échec devant le peuple et les cantons en 1957, deuxième échec en 1976... Mettant à profit le vide juridique qui augmentait au fil des ans, le gouvernement a utilisé la voie administrative sans renâcler: après l'ordonnance sur la correspondance télégraphique et téléphonique, l'ordonnance sur la radiodiffusion par câble, puis la récente ordonnance sur les essais locaux de*

*radiodiffusion et pour bientôt des ordonnances sur les satellites. Face à cet activisme du gouvernement, dans le seul cadre d'un pouvoir administratif, le Parlement reste muet. Ce silence étonne: comment revendiquer la nécessité d'une base constitutionnelle et passer à côté de la réglementation essentielle qui se joue en matière de télécommunications?*

*L'attrait de la motion Guntern était d'offrir une pâture aux parlementaires et le moyen d'assouvir quelques comptes avec les émissions mal aimées de la SSR, les émissions des diffuseurs locaux échappant pour l'instant à la vindicte à condition de naître conformes aux désirs de nos députés.*

*Ainsi la première réglementation en matière de radiodiffusion qu'aura adopté le Parlement sera une réglementation répressive. Une réglementation de garde-chiourme soucieux de placer l'auditeur et le téléspectateur sous la tutelle d'une autorité de plaintes chargées de dire l'admissible en matière d'information radiodiffusée.*

*Bien sûr, il ne s'agit pas de retourner à l'époque de lecture préalable des manuscrits ordonnée par l'autorité de surveillance aux débuts de la radio. A la suite de «cas» contraires à la concession, cette autorité de surveillance avait, en 1933, décidé que «toute question historique, religieuse ou économique, dont la politique se serait emparée et pouvant donner lieu à controverse» était exclue de la radio. A cette époque la toute jeune SSR avait recouru pour permettre à l'information de circuler.*

### ENCORE PLUS GRAVE QUE LA CENSURE

*En 1983, le Parlement ne parle pas de contrôle préventif mais il exige qu'une autorité de plaintes puisse juger des émissions sur la base de ce qui est diffusé en radio et en télévision. Plus encore: le Parlement demande que le matériel non diffusé soit conservé aussi pendant quatre mois. Ainsi le diffuseur est rendu responsable non seulement de*

*ce qu'il aura diffusé mais aussi de ce dont il aura pris soin de ne pas assurer la diffusion (coupes, déchets, ratés, longueurs, etc.). Comment ne pas voir derrière ce souci de contrôler le carnet de notes du journaliste, une curiosité malsaine et la volonté d'enseigner aux journalistes leur métier?*

*Ce genre de contrôle a posteriori avec responsabilité étendue au non-dit et au non-diffusé ne s'appelle effectivement pas censure parce qu'il va au-delà: il s'agit d'une mise au pas!*

*Bien mauvais exemple donné par ces parlementaires qui non contents de s'exclure eux-mêmes de cette instance, lui ont aussi refusé toute fonction positive de dialogue avec le public.*

*Avec un article constitutionnel qui est touché de plein fouet par cette réglementation prise précipitamment sans égard à la liberté d'expression des gens de programme, le Parlement donne raison au gouvernement de ne pas trop le consulter dans ce domaine si sensible des media audiovisuels.*

*Bon point pour la SSR: une telle instance de plaintes risque de rendre superflue la création d'une école des media, les neuf sages de la commission prévue et, à défaut, le Tribunal fédéral y suppléeront!*

### PRINTEMPS

## «Réalisme» parlementaire et courage minoritaire

A en croire les commentateurs de la «grande» presse helvétique, les Chambres fédérales viennent de connaître une session toute empreinte de réalisme. La «NZZ» par exemple ne manque pas de s'en féliciter ouvertement, elle qui dénonce toujours les «chimères» socialistes et autres idéologies gâcheuses de néo-libéralisme pur et dur.

Faut pas rever: elle est bien là, la crise comme barrière à l'utopie, ou tout simplement aux idées nouvelles. En arrière toute! la récession légitime toute

démarche rétrograde, l'ère du non-progrès commence, replions-nous mes frères.

Ce discours conservateur, qui préconise la sauvegarde et le repli, n'est plus seulement celui de l'Action nationale ou de certains écolos, de ceux qui veulent sauver notre sol Suisse du bradage ou de la surexploitation. C'est désormais le discours de tous les bourgeois, et plus seulement de l'UDC d'outre-Sarine. Et les voilà qui font chorus pour dire non à tout, d'emblée et sans arrière-pensée. Ils n'ont plus besoin de réfléchir avant, ni de craindre la mauvaise conscience après. Ils ont raison, voilà tout. Les pieds collés à la terre, la tête courbée sous le plafond surbaissé, ils ne souffrent pas un instant de ce tassement de leur colonne vertébrale idéologique, ni n'éprouvent la moindre vergogne à présenter le spectacle de cet affaissement consenti.

En face, les forces progressistes tiennent (encore) bon. Certes, comme il fallait s'y attendre, et comme la droite le souhaite, il y a ici et là des courants qui se radicalisent, y compris à l'intérieur du Parti socialiste suisse, où la tentation du verbalisme révolutionnaire fait à nouveau quelques victimes (vaudoises notamment).

Mais, dans l'ensemble, les socialistes gardent le cap, ne craignant pas de remonter continuellement aux barricades, comme ils l'ont fait aux Chambres fédérales pendant cette fameuse session «réaliste».

### TRAVAIL D'ÉQUIPE

A part quelques défaillances (dont celle de René Meylan, seul Romand) parmi les conseillers aux Etats à propos de l'«authentique service civil», les socialistes ont été unanimes à soutenir les deux initiatives populaires (co)lancées par le PSS: contre les abus du secret bancaire et pour une protection efficace de la maternité. Deux projets inégalement novateurs, qui ont donné lieu l'un et l'autre à un débat de bon niveau au Conseil national.

Tandis que les parlementaires bourgeois(es) se contortionnaient pour défendre la famille et la joie d'enfanter tout en rejetant l'initiative et son abominable congé parental, les socialistes soutenaient l'initiative des différents points de vue: Richard Müller, Fritz Reimann et Walter Ammann pour rappeler l'appui de l'Union syndicale, René Longet, Dario Robbiani et François Borel pour défendre les «nouveaux pères», ainsi que Doris Morf, Françoise Vannay, Hedi Lang, Amelia Christinat et Lilian Uchtenhagen pour assurer «l'héritage» de Gabrielle Nanchen. Un beau travail d'équipe, demeuré pratiquement sans effet: au moment du vote, le 16 mars en fin d'après-midi, la gauche s'est retrouvée aussi seule et isolée que la veille, à propos de l'initiative sur les banques.

### LA DEUXIÈME GARNITURE BOURGEOISE

Autre beau débat, à peine moins hypocrite, et à peine mieux préparé en commission, par un travail également bâclé, sans commune mesure avec ce qu'aurait exigé un minimum de décence à l'égard des 120 000 signataires de l'initiative «bancaire» (note morale en passant: les milliards ne valent pas davantage que les bébés). Les socialistes envoient à la tribune les économistes et financiers maison (Helmut Hubacher, Félicien Morel, Hans Schmid, Yvette Jaggi) et quelques autres (y compris Jean Ziegler, qui juge opportun et juste de parler de nationalisation des banques). On relève la discrétion d'Otto Stich, membre de la Commission fédérale des banques, et de Lilian Uchtenhagen, membre du Conseil de la Banque Nationale Suisse. Les groupes bourgeois, pour leur part, ont désigné des porte-parole appartenant plutôt à la deuxième garniture, tels le Grison Hösli (prénomné Fritz) pour l'UDC ou l'Uranais Steinegger (Franz) pour le groupe radical, dont le noyau zurichois n'a pas même jugé bon de participer au débat (à l'exception de Silvio de Capitani, administrateur de la modeste Lavoro Bank et porte-parole attiré de

plus grands établissements). Manifestement, la droite estime l'affaire entendue d'avance, et ne se fatigue pas à jeter la dixième couche de cendres sur la filiale du Crédit Suisse opérant à Chiasso.

Seul à ne pas comprendre ce parti pris de dégradation, le Zurichois Christoph Blocher, président de l'UDC cantonale et patron sans finesse, donne comme à son habitude la grosse artillerie (la seule qu'il sache actionner); il fait assez de dégâts pour provoquer une réplique, imparable, du président Hubacher.

S'il n'y avait pas eu cet incident, nullement exceptionnel entre les deux parlementaires en question, le débat sur l'initiative bancaire n'aurait pas soulevé la moindre vague. Tout au plus quelques commentaires, ironiques ou attristés selon la position de leur auteur, sur la connotation cruellement circonstancielle des initiatives populaires: entre leur lancement et la récolte de signatures d'une part, et la consultation du peuple et des cantons à leur sujet de l'autre, il se passe au minimum cinq ans (quatre pour la surveillance des prix, cas exceptionnel à tous égards). Cinq ans pendant lesquels la mémoire collective se charge d'innombrables faits et sentiments; ils n'effacent sans doute pas le fond intérieur, mais le recouvre, par sédimentation en quelque sorte.

### L'UTOPIE D'AVANT-HIER

Tout cela n'empêche pas qu'il incombe aux minoritaires socialistes d'enrichir ce fond, de faire tout le travail de recherche et de présentation d'idées nouvelles. Du congé parental aux investissements créateurs d'emploi dans le secteur civil, la gamme est infinie des propositions constructives pour un avenir plus ou moins lointain.

Après tout, la réalité d'aujourd'hui n'est autre que l'utopie d'avant-hier et une proposition hier encore minoritaire.

Pas question d'abandonner, sous prétexte d'isolement ou par vent de réalisme sévissant.

A DEUX PAS

## Médias: tirer parti des expériences belges

Passer quelques jours en Belgique sans perdre de vue les problèmes cruciaux des médias helvétiques — radio-TV face à de nouveaux concurrents, presse quotidienne en proie à la concentration — c'est se retrouver en pays de connaissance... avec quelques années d'avance: le télé-spectateur, le lecteur, l'auditeur bruxellois vivent aujourd'hui à plein régime ce que nous ne connaissons qu'en germes. Que cela plaise ou non. Quelques impressions fugitives.

Lotto, tiercé, toto: la Télévision belge du samedi soir, comme la TV suisse, assure le service des jeux. Rien d'original: la vague a submergé l'Europe entière, et au-delà.

Que trouvez-vous à Bruxelles en tapotant sur les touches du téléviseur de votre chambre d'hôtel? Deux programmes belges en langue française, deux programmes en langue néerlandaise, émis de Belgique, deux programmes néerlandais émis des Pays-Bas, deux programmes allemands, trois programmes français et un programme de Radio-Télé Luxembourg. Si le récepteur le permet, vous pouvez obtenir des programmes britanniques. Excusez du peu! Et on dit qu'après Pâques trois programmes libres de télévision seront émis en Belgique. Précision: la RTB (Belgique) n'a pas de publicité; RTLuxembourg en a, ce qui signifie que les Belges peuvent être «prospectés» comme leurs voisins.

Un nouvel hebdomadaire d'informations vient d'être lancé en Belgique: «Le Vif». Au même moment un autre hebdomadaire d'informations «L'événement» passe de la formule hebdoma-

daire à la formule mensuelle. La revue publicitaire «Pub» note qu'il y a eu vingt-quatre tentatives avortées de lancer un hebdomadaire d'informations en Belgique depuis la guerre. Pendant ce temps, «Pourquoi Pas» (73<sup>e</sup> année) continue de prospérer.

Les radios libres belges sont nombreuses. Il existe même une radio libre de langue italienne pour les émigrants de cette langue.

A Bruxelles, découverte de la quinzième «Foire internationale du livre» (12 au 20 mars) qui pourrait bien être une des principales manifestations du livre francophone. Quelques éditeurs romands (Eiselé, seul, Pierre-Marcel Favre, chez son diffuseur, L'Age d'Homme — avec quelques autres éditeurs — dans un stand collectif suisse, et nous sommes certains d'en avoir oublié) sont présents.

Le stand du groupe «Jeunes & Nature» vend, entre autres, trois brochures de la Ligue suisse pour la protection de la nature» et tous les numéros encore disponibles du journal «La Hulotte», cher à Gil Stauffer et qui semble «faire un malheur» dans toute l'Europe francophone.

Conclusion? Comment conclure quelques impressions sur le vif? Pour le reste, la vie politique belge semble, comme ailleurs, dominée par trois problèmes essentiels, les immigrés, la relance économique et le déficit budgétaire... Quand on vous disait qu'on était en pays de connaissance! Et un pays d'autant plus proche que la pratique de quelque dialecte suisse alémanique permet de comprendre assez bien les langues et dialectes lotharingiens: néerlandais, flamand, luxembourgeois et alsacien (en revanche, le français permet difficilement de saisir les patois wallons, que ce soit les dialectes montois ou carolo ou d'ailleurs encore).

COMMUNICATION

## Vivre en marge de la publicité

Comment se porte la presse qui, en Suisse, vit en dehors des circuits des grands moyens de communication de masse? Les points de repère sont rares. De temps en temps, un avis de décès, souvent réservé aux fidèles. Et rarement, un avis de naissance qui miraculeusement trouve sa place (mince) sur le «fil» de l'Agence télégraphique suisse. Dans ce petit monde, les contingences financières dominent (cf. DP 663, «La chute programmée des petites feuilles», en filigrane de la hausse prévue des taxes de transports PTT). Triste? Pas tant que ça. C'est la vie, comme on dit.

Les annuaires publicitaires et même le «catalogue» de la presse suisse sont en général incomplets parce qu'ils ignorent les journaux militants qui se passent de la publicité pour assurer totalement ou partiellement leur financement. Il est vrai que certains journaux sortant de la norme, pour ne pas dire «alternatifs», acceptent des annonces et apparaissent occasionnellement dans les annuaires, mais ils restent une très mince minorité. Combien sont-elles, ces publications qui vivent en marge de la publicité toute-puissante: le secrétariat de l'association des étudiants de l'EPFZ (VSETH, Leonhardstr. 15, 8001 Zurich) a établi une liste provisoire; elle contient plus de cent titres dans les trois langues nationales, plus une publication en langue turque (Gedik) publiée par le PSO pour les travailleurs turcs et kurdes en Suisse.

Une comparaison avec une liste des «médias alternatifs» de 1979 permet de fixer d'utiles points de repère: près de la moitié des titres mentionnés dans la liste de fin 1982 existaient déjà en mai 1976. Sept ans d'existence au moins! Quelques titres ont disparu à la suite de fusions qui ont permis de faire paraître un nouveau journal (exemple: «Leserzeitung» + «Focus» = «Tell») ou à la suite d'une transformation d'un mensuel («das Konzept») en

un hebdomadaire («Wochenzeitung», aujourd'hui engagée dans une très sérieuse opération «survie» malgré un succès remarquable dès son lancement). D'autres sont définitivement morts.

La presse romande? Bien présente dans la liste 1982, alors qu'en 1979, elle n'était guère prise en considération: signe des temps ou amélioration de la qualité rédactionnelle?

*Journaux de langue française cités (hors la droite):* «La Brèche», «CLIT 007», «Le Détonateur», «*Domaine Public*» (en italique, les titres mentionnés en 1979); «La Gazette des Pâturages», «Octobre», «*Le Rebrousse-Poil*», «Le Réveil anarchiste», «La Taupe», «*Tout va bien*».

Titres omis, notamment: «Solidarité ouvrière» (OSEO), «Revue syndicale», «Voix ouvrière» (les titres correspondant de langue allemande sont indiqués dans la liste).

*Journaux de langue italienne:*

«Azione Diretta», «Ottobre», «Rosso».

Titres omis, notamment: «Il Lavoratore», «Politica Nuova».

## PARTICIPATION

### Administrateurs: les bons et les méchants

*Viscosuisse, l'un des tout grands du textile en Suisse (classé n° 2 en 1982, au hit-parade du «Tages Anzeiger») est aussi une filiale de Rhône-Poulenc, la grande entreprise chimique nationalisée l'an passé par le gouvernement français. Deux représentants syndicaux, membres du conseil d'administration de la maison mère, étaient l'autre jour en Suisse, à l'invitation de la Fédération des travailleurs du textile, de la chimie et du papier.*

*Pas de réception des hôtes français par la direction de Viscosuisse — et ce, avec l'accord express de la direction de Paris — et interdiction de visiter l'usine d'Emmenbrücke.*

*Comme quoi, il ne suffit pas d'être administrateur pour tenir le balai par le manche.*

structures et de la gestion future du groupe et que la restructuration financière fera l'objet de propositions qui seront soumises aux actionnaires lors de la prochaine assemblée des actionnaires le 29 juin». Mieux vaut tard que jamais?

\* \* \*

Matraquage lassant: la droite suisse romande la plus réactionnaire — il y a peu les Groupements patronaux vaudois, il y a quelques jours l'Atout — se fait un devoir de répercuter les appréciations les plus catastrophistes sur l'évolution économique et sociale de la France du président Mitterrand. Pas d'argumentation, des slogans, directement calqués sur la propagande de l'opposition française, et assésés avec un manque de recul et de sens critique qui rebuterait même le «Figaro» ou le «Quotidien de Paris».

\* \* \*

Etant admis que la relance Furgler ne les concernera que fort peu, les Jurassiens tentent de prendre leur sort en main. Voici par exemple la Banque Cantonale Jurassienne qui crée une société à capital risque. Un demi-million dans l'affaire. Il s'agit non pas de voler au secours d'entreprises en difficultés, mais de favoriser le lancement de produits nouveaux, susceptibles d'être commercialisés (les capitaux disponibles iront à des sociétés nouvelles, capables de régénérer le tissu industriel jurassien). Intervention «étatique» nuancée: après une durée de cinq à huit ans, la Banque Cantonale Jurassienne prévoit de céder ses participations.

\* \* \*

Magnifique opération de «L'Hebo» qui, organisant de main de maître la pression de l'opinion publique romande, contraint Pro Helvetia à acquiescer, pour la somme de 700 000 francs, une partie de l'hôtel Poussepin à Paris (quartier du Marais) pour servir de centre culturel helvétique. Qui lancera une nouvelle souscription publique pour que les travaux de rénovation indispensables soient menés dans les meilleures conditions possibles et pour que les fonds ne manquent pas lorsqu'il s'agira de garantir une gestion efficace de l'institution, jusqu'à la démolition prévue (2003) des bâtiments?

## EN BREF

Dix ans de population étrangère en Suisse: 1973-1982. En 1973, le gros des contingents était formé de travailleurs «annuels», 39%, qui étaient suivis des «établis», 32%, puis des saisonniers, 17%, et enfin des frontaliers, 12%. L'année dernière, on dénombrait 55% de personnes actives étrangères au bénéfice d'un permis d'établissement, 18% au bénéfice d'un permis annuel, 16% de frontaliers et 11% de saisonniers. En 1982, 711 000 étrangers travaillaient en Suisse, soit 17% de moins qu'en 1973.

\* \* \*

Nouveau coup d'éclat de M. Jean-Pascal Delamuraz, radical occupant les hautes fonctions que l'on sait à l'Exécutif cantonal vaudois: le responsable du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce a trouvé le temps de percer à jour la dernière énigme (trouvez le nom de l'auteur!) de «La Nation» qui proposait à la perspicacité de ses

lecteurs un texte de M. Jean-Claude Piot, directeur de l'Office fédéral de l'agriculture, extrait d'un discours prononcé lors de l'ouverture de l'exposition sur le machinisme agricole au Palais de Beaulieu à Lausanne. Pourvu que M. J.-P. Delamuraz gagne au bingo!

\* \* \*

L'horizon de l'Asuag (effectif total du groupe au 31 décembre dernier: 11 494 personnes), en attente d'une restructuration dictée par les conclusions des super-experts de la société Hayek, semble toujours aussi sombre à l'examen des premières données de l'exercice 1982 qui viennent d'être publiées: chiffres de vente en sensible diminution dans tous les secteurs, les montres de la gamme supérieure résistant tout de même mieux que les produits de la catégorie économique. Mais les ouvriers sauront sous peu à quelle sauce ils seront mangés: «L'Impartial» rappelait samedi que «les organes de l'Asuag se prononceront à fin mai au sujet des

## Un Grand Conseil en séance extraordinaire

Le Grand Conseil vaudois a tenu une séance extraordinaire pour un débat sur la récession et l'emploi.

Curieuse, la réaction des chroniqueurs parlementaires et leur lourde insistance à donner le coût de la séance: 33 000 francs. De toute façon, ces objets auraient occupé le Grand Conseil une demi-journée d'une session ordinaire, il n'y a donc pas eu de coût supplémentaire important; que de fois, aussi, pour un amendement mineur, le Grand Conseil siège, avec à l'ordre du jour, un seul troisième débat! C'est le jeu. Va-t-on compter les heures de travail parlementaire utiles? Il y a des vulgarités de pensée à éviter: dire à tout propos, c'est la faute aux médias; dire que les parlementaires sont payés pour s'écouter parler.

Les débats idéologiques sont rares, et donc pour-quoi pas? Le Parti socialiste vaudois avait donné le ton par un texte de conférence de presse d'un lyrisme quarante-huitard, qu'il n'a pas repris lors du débat public. Les députés bourgeois ont tenu à faire, en réponse, l'éloge appris par cœur de l'économie de marché. Absence de dialogue, en deux temps. Et ce ton province, vite ridicule, imitant après coup Paris.

Il n'en demeure pas moins deux évidences qu'il faut souligner.

La première, c'est à quel point l'idée de participation demeure étrangère à la mentalité bourgeoise. Comment peut-on parler de «règle de bonne foi», de «partenaire», de «convention collective» et, dans le silence, préparer des mesures de restructuration qui ne sont communiquées au syndicat qu'au dernier moment, c'est-à-dire à l'instant d'administrer les derniers secours du plan social? Mentalité généralisée. Un plan Hayek, destiné aux CFF, est, paraît-il, déposé. Les responsables syndicaux en sont réduits (comme ils le sont dans l'hor-

logerie, du reste, où on est également en attente d'un plan Hayek), dans «Le Cheminot», à faire campagne de presse pour qu'il leur soit communiqué, les obligeant à formuler cette question banale: sont-ils coresponsables, sont-ils participants à l'entreprise?

Tant que les administrateurs, les directions et les experts mandatés seront situés en amont, et les syndicats en aval, il n'y aura que des paix du travail passives ou pourries. Et sur ce sujet, il n'y a pas des socialistes extrémistes d'un côté et des modérés de l'autre; tous sont également convaincus que la «bonne foi» ne peut être unilatérale.

Le deuxième fait, qui mérite débat, et pour plus d'une journée, c'est le retard économique vaudois, masqué par le développement exceptionnel du district de Nyon qui tire profit du dynamisme genevois.

Le problème n'est évidemment pas que politique; le canton de Fribourg a démontré pourtant l'importance de ce facteur. Or faut-il remarquer que, depuis des décennies, tout ce qui touche de près ou de loin à l'économie (département, offices de développement, de cautionnement, Banque Cantonale) est trusté par le parti radical. Les chasses gardées ne sont pas celles où la faune est la plus vive!

L'absence de vitalité économique vaudoise est grave dans le Jura, dont certaines régions étaient déjà en recul au moment de la plus forte expansion, de 1963 à 1968. Autre signe d'une baisse profonde d'attractivité: en 1974, lors de la première récession, les Usines métallurgiques de Vallorbe qui tenaient remarquablement le coup, embauchaient: mais les chômeurs de la région lausannoise refusaient d'y monter travailler.

L'effort cantonal majeur doit être de soutien aux régions que la crise menace le plus gravement. En première ligne, Sainte-Croix qui dépendra pour une large part de la survie de HPI. La vente par HPI d'immeubles industriels importants, que l'entreprise va tenter de racheter par annuités, est inquiétante et révélatrice de la nécessité devant

laquelle elle s'est trouvée d'obtenir des liquidités importantes, au-delà de ce que l'ordinaire emprunt hypothécaire permet de dégager.

Après la session extraordinaire du Grand Conseil demeurent donc deux questions, deux questions à 33 000 francs.

Ça veut dire quoi la participation, la bonne foi, le partenaire syndical?

Ça veut dire quoi le soutien aux régions économiquement affaiblies ou menacées?

### HOLDINGS

## Et pourtant Nestlé n'avait rien demandé...

*Les holdings sont-elles trop imposées? C'est la seule contribution concrète des parlementaires de droite lors du débat récent sur l'emploi, au Grand Conseil vaudois.*

*En réalité, les SA sont imposées dans le canton de Vaud légèrement en dessous de la moyenne suisse. Les holdings ne paient pas d'impôt sur le bénéfice. La différence d'un canton à l'autre tient donc à la seule imposition en pour-mille du capital, et le plus souvent au fait de l'imposition communale.*

*La non-imposition du bénéfice des holdings peut être défendue dans la mesure où il est constitué intégralement de bénéfices déjà imposés dans les filiales.*

*Or, dans la réalité, il résulte aussi de prêts, de droits de licences, d'opérations financières qui ne devraient pas être englobés dans le bénéfice non imposable.*

*L'harmonisation fiscale abordait cette question. Au lieu de la régler, choisira-t-on de nouveaux abandons?*

*Ce serait un joli effet de la récession d'aboutir à un dégrèvement fiscal de Nestlé qui, que l'on sache, n'a rien demandé! Son milliard de bénéfice semble lui suffire.*